

EUROPEAN TK'BLUE AGENCY OFFRE LA GRATUITÉ DE SON SERVICE D'INFORMATION CO₂ A TOUS LES TRANSPORTEURS ROUTIERS

Pour faciliter l'obligation d'[information CO₂](#) des transporteurs routiers, [European TK'Blue Agency](#) a décidé d'**offrir gratuitement ce service**.

Il permet en quelques clics le [calcul de l'indice et de l'information CO₂](#) pour le traitement des données de niveau 1, ainsi que le [calcul de la performance éco-environnementale](#) des entreprises de transport routier, [l'indice TK'Blue](#).

Toutes les entreprises de transport routier peuvent désormais satisfaire, **en toute simplicité, sans coût ni délai**, à leurs obligations d'information CO₂ sur leurs prestations, conformément à l'article L1431-3 du code des transports et le décret d'application n° 2011-1336 du 24 octobre 2011.

En transformant ainsi la contrainte réglementaire en avantage de communication vers les chargeurs, European TK'Blue confirme sa volonté de valoriser la performance écoresponsable des transporteurs.

En complément, les professionnels peuvent choisir de s'abonner au service **Premium** qui offre:

- de calculer leurs **Indices CO₂** aussi pour les **niveaux 2 et 3**, et de déclarer l'Information CO₂ de **niveau 4**,
- un **comparateur/calculateur** d'émissions de CO₂ en fonction des transporteurs choisis
- des **conseils en ligne** pour améliorer leur performance éco-environnementale
- l'accès à la [TK'Blue Gallery](#): (Annuaire des compétences - présentation de l'entreprise, affichage des indices TK'Blue et CO₂ - accessible aux transporteurs et chargeurs TK'Blue).
- la [tenue à jour en ligne des documents obligatoires](#) pour leurs clients (K-Bis, RC professionnelle, certificats et attestations fiscales et sociales,...).

Nota : La plateforme CO₂ de **TK'Blue** a été **auditée et déclarée conforme par Bureau VERITAS** aux exigences réglementaires du décret 1336 de la loi Grenelle 2, et à la méthodologie proposée par l'**OEET** (pilotee par l'**ADEME**). L'audit de la méthode de calcul CO₂ assure la précision et la conformité des résultats fournis, gage de sécurité pour les clients des transporteurs.



A propos de TK'Blue :

TK'Blue est la première agence européenne de notation « Transport » de l'empreinte environnementale globale des choix logistiques des chargeurs et donneurs d'ordre.

Entreprise de la « transition environnementale », elle a pour vocation de noter et valoriser les efforts environnementaux et sociaux réalisés dans le domaine du transport, en cohérence avec les nouvelles exigences législatives et réglementaires relatives à la RSE et au CO₂ aux niveaux européen et national (décret d'application de l'article 225 de la Loi Grenelle II).

L'Agence se différencie de certaines initiatives publiques et privées en cela qu'elle prend aussi en compte, bien au-delà du CO₂, la totalité des externalités négatives du transport (émissions de gaz à effet de serre, particules, bruit, congestion, accidents, pollution des sols,...) et ce pour l'ensemble des acteurs de la Supply Chain qu'elle aborde comme un Ecosystème.

Sa gouvernance est européenne et composée de plus de cinquante représentants de tous les acteurs, experts et opérateurs de la chaîne logistique qui lui permet d'assurer sa **légitimité**, mais aussi sa **crédibilité**, son **évolution**, son **adaptation** et son **indépendance** sur le long terme.

Contact Presse TK'Blue Agency

Raphaëlle Tissot - Chargée de communication

Tel. : 01 71 39 80 70 - raphaelle.tissot@tkblueagency.eu

www.tkblueagency.eu